

Suite à cet accent nouveau sur l'aide publique au développement, notre succès pourra être mesuré notamment par les engagements que prendront les pays donateurs pour assurer les flux de l'APD. Au nom du Canada, cinquième donateur en importance parmi les pays du CAD, je puis vous assurer que nous continuerons de viser l'objectif de 0,7 pourcent du produit national brut. Malgré de sévères restrictions budgétaires dans presque tous nos programmes gouvernementaux, nous sommes résolu à continuer d'accroître notre aide publique au développement; nous comptons même déboursier à ce titre 1,1 milliard de dollars au cours de l'année financière 1977, soit un accroissement de plus de 100 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Je puis vous assurer que cet accroissement découle directement de notre participation à la CCEI et constitue également une suite aux recommandations très positives du comité parlementaire canadien qui s'occupe des questions de développement. Préparées de façon à coïncider avec la clôture de la CCEI, ces recommandations ont d'ailleurs été surpassées dans bien des cas. Le consensus de ce comité parlementaire représentant les intérêts et les préoccupations de tous les canadiens ainsi que les mesures prises par le gouvernement du Canada témoignent clairement de notre volonté politique d'intensifier nos efforts de coopération avec le monde en voie de développement. Permettez-moi de vous décrire ces mesures plus en détail en brochant un tableau récapitulatif des progrès réalisés par cette conférence.

Toujours à propos de l'APD, vous connaissez la proposition que la CCEI crée un programme d'action spéciale destiné à répondre aux besoins immédiats des pays en développement. Si la conférence n'avait pas eu lieu, le financement d'un tel programme n'aurait pas été disponible sous cette forme. Je désire vous faire part aujourd'hui que si cette conférence donne les résultats escomptés, y compris le programme d'action spéciale, la contribution canadienne aurait une double dimension, passée et future, en effet, elle serait orientée vers la satisfaction des besoins aigus des pays les plus démunis. Lorsque l'accord sur le programme d'action aura été conclu, l'aide du gouvernement canadien envers ces pays les plus démunis, se fera dorénavant uniquement sur la base de dons. Comme contribution directe à l'action spéciale, le Canada serait prêt à répondre à une demande d'allégement du fardeau de la dette qui a été au centre des discussions de la conférence: le gouvernement canadien convertirait en dons et subventions tous les prêts de développement que nous avons consentis par le passé à un certain nombre de pays les moins développés d'Afrique et d'Asie. Le montant à convertir serait de 254 millions de dollars. Notre action aurait un effet immédiat et positif sur les pays concernés et libérerait pour leur développement des fonds qui, autrement, nous auraient été remboursés.